

# CATALOGUE DIAG INNO

L'ensemble des diagnostics innovation  
pour les dirigeants d'entreprise par Bpifrance



# SOMMAIRE

**01. NOTRE ACCOMPAGNEMENT**

**02. NOS OFFRES**



**01.**

**NOTRE  
ACCOMPAGNEMENT**

# PRÉSENTATION DU DIAG INNO

**Bpifrance Conseil vous propose une large offre de diagnostics innovation pour répondre à tous vos besoins.**

**Le Diag Inno** est une prestation d'accompagnement, réalisée par un expert conseil agréé par Bpifrance, et qui porte sur un sujet spécifique.

La prestation d'accompagnement est encadrée par un cahier des charges et financée en partie par Bpifrance.



L'accompagnement est réalisé par un **expert conseil externe** agréé par Bpifrance



Le cahier des charges du Diag Inno est **défini par Bpifrance**



L'accompagnement est dédié aux **entreprises innovantes** ou qui souhaitent engager une démarche d'innovation



Le montant de la prestation est encadré et **pris en charge partiellement par Bpifrance** selon les critères d'éligibilité

# CONTINUUM DES DIAG INNO

## Concevoir et valider vos idées

### DIAG AXES D'INNOVATION

Faire émerger des idées et évaluer la faisabilité d'un projet d'innovation

Coût : 13 000€ HT - Taux : 50%

PME et ETI - Tous secteurs

## Financer votre projet

### DIAG EUROPE

Candidater à un Appel à Projet de R&D individuel européen

Coût : 20 000€ HT - Taux : 50%

Startups et PME - Tous secteurs

### DIAG PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL

Candidater à un Appel à Projet de R&D collaboratif international

Coût : 25 000€ HT - Taux : 50%

Startups et PME - Tous secteurs

### DIAG SCALE-UP

Construire une stratégie de croissance pour soutenir sa transformation en scale-up

Coût : 5 000€ HT - Taux : 50%

Startups - Tous secteurs

### DIAG LEVÉE DE FONDS

Construire une stratégie de levée de fonds pour optimiser votre attractivité

Coût : 5 000€ HT - Taux : 50%

Startups et PME - Tous secteurs

## Renforcer votre projet

### DIAG IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Anticiper et évaluer les impacts environnementaux de votre projet d'innovation

Coût : 5 000€ HT - Taux : 50%

Startups, PME et ETI - Tous secteurs

### DIAG STRATÉGIE PI

Établir la stratégie de propriété intellectuelle de votre entreprise

Coût : 10 000€ HT - Taux : 50%

Startups, PME et ETI - Tous secteurs

### DIAG DISPOSITIF MEDICAL

Adresser les enjeux réglementaires de votre Dispositif Médical

Coût : 10 000€ à 110 000€ HT - Taux : 50%

Startups et PME - Santé

### DIAG DESIGN

Adapter le design de votre produit ou service aux besoins des utilisateurs

Coût : 3 000€ à 4 000€ HT - Taux : 50%

Startups, PME et ETI - Tous secteurs

## Industrialiser votre innovation

### DIAG AMORÇAGE INDUSTRIEL

Définir une stratégie d'industrialisation

Coût : 10 000€ HT - Taux : 80%

Startups et PME - Tous secteurs

Pour déposer votre demande

<https://diaginno.bpi france.fr>

Nota bene

- Startup : entreprise <8 ans, <250 ETP et <10 M€ de chiffre d'affaires
- PME : entreprise >8 ans, <250 ETP et <50 M€ de chiffre d'affaires
- ETI : entreprise >8 ans, <2 000 ETP et >50 M€ de chiffre d'affaires



02.

# NOS OFFRES

- DIAG INNO AMORÇAGE INDUSTRIEL
- DIAG AMORÇAGE RH
- DIAG INNO AXES D'INNOVATION
- DIAG INNO DESIGN
- DIAG INNO DISPOSITIF MÉDICAL
- DIAG INNO EUROPE
- DIAG INNO IMPACT ENVIRONNEMENTAL
- DIAG INNO LEVÉE DE FONDS
- DIAG INNO PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL
- DIAG INNO SCALE-UP
- DIAG INNO STRATÉGIE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

# DIAG AMORÇAGE INDUSTRIEL

## ASSURER L'INDUSTRIALISATION DE VOS INNOVATIONS

Vous souhaitez être accompagné dans votre projet d'industrialisation ?

Le Diag Amorçage Industriel, opéré par Bpifrance dans le cadre de France 2030, vous permet de :



- Définir les coûts de la localisation et de l'approvisionnement en France et à l'international
- Dimensionner votre projet industriel au regard de votre stratégie de développement
- Analyser votre chaîne de valeur et évaluer des scénarii industriels (niveau d'intégration, *make or buy*, besoins, contraintes...)
- Améliorer votre projet industriel au regard de votre business plan

### ● LA DÉMARCHÉ

10 jours environ d'intervention sur 6 mois, assurés par un expert spécialiste dans le domaine industriel pour :

- Evaluer vos enjeux d'industrialisation en France et analyser votre stratégie industrielle ;
- Sécuriser le lancement opérationnel du projet d'industrialisation avec des recommandations d'actions concrètes

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

### ● TARIF

- Le montant maximal du devis est de 10 000€ HT
- **Le reste à charge pour les entreprises éligibles** est de 5 000€ HT, après subvention de 50% par Bpifrance

### ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-amorçage-industriel/>

### ● POUR QUI ?

Start-up et PME autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises innovantes de tous les secteurs en phase de première industrialisation ou de premier passage à l'échelle
- Immatriculées en France et/ou DROM-COM

#### Start-up :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

#### PME :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

### ● TÉMOIGNAGE

“ Le Diag amorçage industriel est intervenu à un moment critique dans la vie d'UpCycle : un carnet de commandes qui se remplit, des opportunités industrielles, des partenaires que nous connaissons peu.

Grâce au Diag, nous avons bénéficié d'un regard extérieur, à la fois exigeant, positif et impartial. Très rassurant pour nos investisseurs et très précieux pour nous d'intégrer une compétence que nous n'avions pas en interne. ”

Grégoire BLEU – CEO d'Upcycle

# DIAG AMORÇAGE RH

**DÉVELOPPER VOTRE STRATÉGIE RH AFIN D'OPTIMISER  
VOS RECRUTEMENTS ET VOTRE POTENTIEL DE TRACTION**

Vous souhaitez développer une stratégie de Ressources Humaines au sein de votre entreprise ?

Le Diag Amorçage RH vous accompagne dans la structuration de votre fonction RH et de ses différentes activités, afin de vous permettre de les gérer de manière indépendante et optimale, en fonction de votre stade de développement et de votre maturité.

Il permet à votre entreprise de renforcer son attractivité, structurer sa fonction RH et définir une stratégie de recrutement conforme et différenciante.

## ● LA DÉMARCHÉ

3 à 10 jours d'intervention sur 4 mois, selon votre maturité, sur les sujets suivants :

- **Renforcer l'attractivité de l'entreprise** en valorisant son ADN et sa marque employeur, à travers un pitch clair et une communication ciblée sur ses atouts distinctifs ;
- **Structurer la stratégie de recrutement de l'entreprise**, de la cartographie des besoins à la mise en place d'un processus de recrutement ;
- **Structurer la fonction RH** en alignant culture managériale et conformité réglementaire, pour sécuriser les pratiques internes et prévenir les risques liés au développement de l'entreprise.

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

## ● CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Services de recrutement. Le consultant n'intervient pas en tant que chasseur de têtes et n'est pas mandaté pour approcher, ou sélectionner des candidats.

## ● TARIF

- Le montant maximal du devis est de 10 000€ HT
- **Le reste à charge pour les entreprises éligibles** est de maximum 5 000€ HT, après subvention de 50% par Bpifrance

## ● POUR QUI ?

Start-up et PME autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet innovant
- Immatriculées en France et/ou DROM-COM

**Start-up :**

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 5 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

**PME :**

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 5 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

## ● TÉMOIGNAGE

“ Le diagnostic nous a été vraiment précieux : il nous a permis de prendre du recul sur nos pratiques RH à un moment clé et les livrables sont concrets et actionnables. C'est exactement ce dont on avait besoin. ”

Mathilde JANICOT, Co-fondatrice REVOLTY

## ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-amorçage-rh/>

# DIAG AXES D'INNOVATION

## INITIER UNE DÉMARCHE D'INNOVATION

Vous souhaitez structurer une démarche d'innovation ou valider la faisabilité d'un projet ?

Le Diag Axes d'Innovation, opéré par Bpifrance, vous permet d'identifier des axes d'innovation potentiels ou d'intervenir en amont d'un projet pour en évaluer la faisabilité.

Vous pouvez travailler sur des actions d'idéation pour faire émerger des projets innovants ; des pré-études et études techniques pour explorer la faisabilité de vos idées ; des études technico-économiques pour évaluer leur viabilité et leur potentiel de développement.

### ● LA DÉMARCHE\*

10 jours environ d'intervention sur 8 mois, pour :

- Des actions d'idéation permettant d'intégrer une démarche d'innovation au sein de l'entreprise et l'émergence d'axes et projets d'innovation
- Des études de faisabilité technique
- Des études de faisabilité technico-économiques

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

### ● CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Toutes les autres versions d'un logiciel (moyen de paiement, interopérabilité...) qui ne soit pas la version alpha (1ères fonctionnalités élémentaires)
- Développement de tout produit/procédé ou service d'un projet innovant
- Production d'un produit physique

### ● TARIF\*

- Le montant maximal du devis est de 13 000 € HT
- Le reste à charge pour les entreprises éligibles est de 6 500 € HT, après subvention de 50% par Bpifrance

### ● POUR QUI ?\*

PME et ETI autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME et de l'ETI et aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet d'innovation ou souhaitant innover
- Immatriculées en France et/ou DROM-COM
- Entreprises de plus de 5 ans d'existence
- Entreprises n'ayant pas bénéficié d'une aide nationale à l'innovation (régime RDI) au cours des deux années précédentes
- Sont exclues les sociétés civiles et les entreprises en nom personnel dont entreprise individuelle

**PME :**

- Réalisant un chiffre d'affaires entre 1,25 M€ et 50 M€\*\*
- Employant moins de 250 ETP

**ETI :**

- Réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€\*\*
- Employant maximum 2 000 ETP

*\*\*À l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

### ● TÉMOIGNAGE

“ Lorsque l'on démarre un projet d'innovation chaque investissement représente un risque et le Diag Axes d'Innovation nous a permis de dérisquer une partie de l'investissement concernant le développement de notre premier produit. ” Client Bpifrance

### ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance en région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-axes-innovation/>

\*NB : Il existe des spécificités régionales en Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire sur l'ensemble de cette offre. Merci de vous rapprocher de votre correspondant en région pour plus de détails.

# DIAG DESIGN

## INITIER L'ÉLABORATION OU LA REFONTE DU DESIGN DE VOTRE PRODUIT/SERVICE

Vous souhaitez être accompagné dans la phase d'élaboration ou de refonte du design de votre produit ou service ?

Le Diag Design, opéré par Bpifrance, vous permet de :

- Évaluer l'impact du design de votre produit ou service sur vos utilisateurs
- Définir des axes d'amélioration ou de création du design de ce produit ou service

### ● LA DÉMARCHÉ

3 jours d'intervention pour un service et 4 jours d'intervention pour un produit, sur 4 mois maximum, pour :

- La compréhension et l'analyse du produit ou service à travers l'évaluation de votre entreprise et de votre/vos marché(s), ainsi que la politique design
- La mise en exergue de recommandations reposant sur l'analyse des besoins d'usage du produit ou du service

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

À l'issue de la mission et en fonction de vos objectifs, voici des exemples de livrables :

- Une analyse des points forts et des points faibles du design du produit ou service
- Des recommandations dans le but d'affiner le projet d'élaboration ou de refonte du design du produit ou service de votre entreprise

### ● CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Charte graphique / Logo / Identité visuelle
- SEO
- Création ou refonte d'une plateforme de commercialisation (application, site internet)

### ● TARIFS

- Pour un **service**, le reste à charge est de 1 500€ HT, après subvention de 50% par Bpifrance
- Pour un **produit**, le reste à charge est de 2 000€ HT, après subvention de 50% par Bpifrance
- Le montant maximal du devis est de 3000€ HT pour un **service** et de 4 000€ HT pour un **produit**

### ● POUR QUI ?

Start-up, PME et ETI autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet innovant
- Immatriculées en France et/ou DROM-COM

**Start-up :**

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

**PME :**

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

**ETI :**

- Réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€
- Employant maximum 2 000 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

### ● TÉMOIGNAGE

“ Excellence du conseil, prise en compte des contraintes humaines des développeurs, analyse étonnante et livrables directement utilisables par les développeurs. ”

Nicolas HERNANDER, dirigeant d'Aleph Networks

### ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-design/>

# DIAG DISPOSITIF MÉDICAL

## ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOTRE PROJET DE DISPOSITIF MÉDICAL

Vous souhaitez être accompagné dans votre démarche réglementaire, de démonstration clinique et dans vos enjeux d'interopérabilité et de cybersécurité pour assurer l'accès au marché de votre dispositif médical ?

Le Diag Dispositif Médical, opéré par Bpifrance, vous permet de franchir les étapes clés vers la mise sur le marché de votre dispositif médical. Des experts spécialisés vous accompagnent sur :

- La structuration de votre démarche qualité
- L'obtention du marquage CE de votre dispositif médical
- La conception d'un protocole clinique ou médico-économique adapté
- La conformité au Référentiel d'Interopérabilité et de Sécurité des Dispositifs Médicaux Numériques
- Le référencement à Mon espace santé avec échange de données



### ● LA DÉMARCHÉ

Prestation réalisée dans un délai de 6 ou 18 mois selon les 5 volets suivants :

- La mise en place d'un système de management de la qualité, conforme à la norme ISO 13485, indispensable pour obtenir le marquage CE
- La constitution ou la mise à niveau de la documentation technique dans le cadre du dossier de marquage CE, pouvant inclure la rédaction d'un protocole d'investigation clinique
- La rédaction d'un protocole d'évaluation clinique ou médico-économique pour apporter la preuve d'un bénéfice clinique et/ou médico-économique d'un dispositif déjà marqué CE ou en passe de l'être
- L'accompagnement dans la stratégie de cybersécurité et d'interopérabilité
- La réalisation des audits et tests de cybersécurité nécessaires à la mise en conformité au Référentiel d'Interopérabilité et de Sécurité des Dispositifs Médicaux Numériques et au référencement à Mon espace santé

Les 5 volets sont cumulables et activables une fois chacun en fonction du besoin et de l'éligibilité.

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

### ● TARIF

- Bpifrance prend en charge 50% du coût de la prestation pour des volets pouvant aller de 10 000€ HT à 110 000€ HT
- La prise en charge par Bpifrance peut s'élever à hauteur de 139 000€ HT maximum en fonction de l'éligibilité et du cumul des volets, soit jusqu'à 278 000€ HT au total de prestation pour les 5 volets cumulés

### ● POUR QUI ?

Start-up et PME autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises innovantes développant un DM de classe IIa, IIb ou III; un DMDIV de classe B, C ou D
- Entreprises innovantes développant un DM de classe I (éligibles aux volets 4 et 5 uniquement)
- Entreprises innovantes développant une solution numérique à destination des usagers concernant la santé, le bien-être ou le maintien de l'autonomie (éligibles aux volets 4 et 5 uniquement)
- Immatriculées en France et/ou DROM-COM

#### Start-up :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

#### PME :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

### ● TÉMOIGNAGE

“C'est une véritable opportunité pour les startups et PME du secteur des dispositifs médicaux. En tant que fabricant de dispositifs médicaux, j'ai trouvé que les volets du programme sont particulièrement bien conçus pour répondre aux besoins spécifiques de notre industrie.”

Luc TREVISAN - CEO AXENTISS

### ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginnobpifrance.fr/produit/diagnostic-dispositif-medical/>

# DIAG EUROPE

## ACCÉDER À DES PROGRAMMES EUROPÉENS VISANT DES PROJETS INDIVIDUELS

Vous souhaitez accéder aux programmes européens visant des projets individuels, notamment l'EIC Accelerator ?

Le Diag Europe vous accompagne dans la participation aux programmes individuels de recherche et d'innovation (RDI) financés par la Commission européenne. L'accompagnement porte sur la préparation et le dépôt de votre candidature à l'un des programmes cibles, notamment pour la candidature à l'Accélérateur du Conseil européen de l'innovation (EIC).

Ces programmes très sélectifs nécessitent une préparation. C'est dans ce cadre que Bpifrance intervient en proposant une offre d'accompagnement adaptée.

### ● LA DÉMARCHÉ

Prestation réalisée sur 4 mois par un expert spécialisé en financements européens, pour :

- Préparer et déposer la candidature pour l'appel à projet européen mono-bénéficiaire souhaité

Les appels à projets éligibles dans le cadre du Diagnostic Europe sont les suivants (liste non exhaustive pouvant être sujette à modification) :

- EIC Accelerator
- EIC Transition
- EIC Pathfinder
- Innovation Fund

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution

### ● TARIF

- Le montant maximal du devis est de 20 000 € HT
- **Le reste à charge pour les entreprises éligibles s'élève à 10 000 € HT maximum**, après subvention de 50% par Bpifrance

### ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-europe/>

### ● POUR QUI ?

Start-up et PME autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet innovant
- Immatriculées en France et/ou DOM-COM

#### Start-up :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

#### PME :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

### ● TÉMOIGNAGE

“Grâce au Diag Europe, nous avons pu identifier et financer un conseil de très haut niveau qui nous a guidés et permis d'obtenir une aide européenne à la première tentative.”

Olivier GUERMEUR – Président de Devellyn

# DIAG IMPACT ENVIRONNEMENTAL

ANTICIPER ET ÉVALUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE VOTRE PROJET D'INNOVATION

Vous souhaitez évaluer les impacts environnementaux de votre projet d'innovation ?

Le Diag Impact Environnemental\* accompagne les entreprises éligibles dans l'identification et évaluation de leurs impact environnementaux.

L'accent est mis non seulement sur une évaluation qualitative des impacts environnementaux mais aussi, et si le projet de l'entreprise a intrinsèquement un impact environnemental positif, sur une première estimation quantitative des bénéfices environnementaux du projet d'innovation.

## ● LA DÉMARCHÉ

5 jours d'intervention sur 3 mois, pour :

- L'état des lieux du modèle d'affaires de votre entreprise et des enjeux d'impact
- La priorisation des actions à suivre afin de maximiser les bénéfices ou réduire les charges de votre projet
- La synthèse, présentation du plan d'action et définition des prochaines étapes pour votre entreprise

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

## ● TARIF

- Le montant maximal du devis est de 5 000€ HT
- **Le reste à charge pour les entreprises éligibles s'élève à 2 500 € HT**, après subvention de 50% par Bpifrance

## ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-impact/>

## ● POUR QUI ?

Start-up, PME et ETI autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet innovant
- Immatriculées en France et/ou DOM-COM

**Start-up :**

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

**PME :**

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

**ETI :**

- Réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€
- Employant maximum 2 000 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

## ● TÉMOIGNAGE

“ Les startups, en grandissant, font face à des coûts croissants pour aborder les enjeux environnementaux. Intégrer la responsabilité environnementale tôt permet d'éviter des difficultés futures.

Le diagnostic Impact Environnemental, permet d'anticiper et intégrer les sujets qui seront demandés par les financeurs, investisseurs et autres parties prenantes. ”

Equipe du Diag Impact Environnemental chez Bpifrance

# DIAG LEVÉE DE FONDS

## CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE LEVÉE DE FONDS POUR OPTIMISER VOTRE ATTRACTIVITÉ INVESTISSEURS

Vous souhaitez préparer votre future levée de fonds ?

Le Diag Levée de Fonds vous accompagne dans la structuration de votre projet de levée de fonds, en clarifiant votre démarche et en préparant des supports adaptés pour convaincre les investisseurs.

Il permet de maximiser vos chances de succès en présentant le projet de manière impactante et structurée, tout en renforçant la crédibilité financière, en ciblant les bons interlocuteurs.

### ● LA DÉMARCHÉ

5 jours d'intervention sur 4 mois, selon votre maturité, sur les sujets suivants :

- Préparer les supports investisseurs clés pour présenter votre projet de manière claire, convaincante et professionnelle
- Modéliser votre plan prévisionnel financier sur plusieurs années

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

### ● CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Identification des investisseurs pertinents pour le projet de l'entreprise
- Préparation aux échanges avec les investisseurs, en préparant documents de négociation et calendrier du roadshow
- Détection et/ou réalisation de dossiers de financements publics, notamment les financements Bpifrance
- Audit juridique complet (due diligence, pactes d'actionnaires)

### ● TARIF

- Le montant maximal du devis est de 5 000€ HT
- **Le reste à charge pour les entreprises éligibles** est de 2 500€ HT, après subvention de 50% par Bpifrance

### ● POUR QUI ?

Start-up et PME autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet innovant
- Immatriculées en France et/ou DROM-COM

#### Start-up :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

#### PME :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

### ● TÉMOIGNAGE

“ Excellent dispositif, aisé à mettre en place et extrêmement structurant pour notre démarche de levée de fonds. ”

Olivier GODIN, Président d'APPROBIA

### ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-levée-de-fonds/>

# DIAG PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL

## PARTICIPER À DES PROGRAMMES COLLABORATIFS INTERNATIONAUX

Vous souhaitez participer à des programmes collaboratifs européens ou internationaux de recherche, développement et innovation (RDI) ?

Le Diag Partenariat Technologique International a pour objectif d'inciter les start-up et PME françaises à participer aux programmes collaboratifs internationaux de RDI.

Cette prestation est destinée à :

- Vous accompagner dans la préparation d'un partenariat technologique dans le cadre d'un projet de RDI (recherche de partenariat, rédaction et négociation de l'accord de consortium, assistance juridique, etc.)
- Vous accompagner dans l'élaboration de votre dossier de candidature aux appels à projets collaboratifs intergouvernementaux, européens ou transnationaux

## ● LA DÉMARCHE

Prestation réalisée sur 6 mois, pour :

- Préparer un partenariat technologique (recherche de partenariat, rédaction et négociation de l'accord de consortium, assistance juridique, etc.)
- Elaborer une proposition de projet
- Aider au dépôt d'un dossier de candidature

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

## ● TARIFS

- Le montant maximal du devis est de **25 000€ HT** si l'entreprise bénéficiaire est cheffe de file du consortium, et de **5 000€ HT** dans le cas contraire
- **Le reste à charge pour les entreprises éligibles** s'élève à maximum **12 500€ HT** ou **2 500€ HT**, après subvention de 50% par Bpifrance

## ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-partenariat-technologique/>

## ● POUR QUI ?

Start-up et PME autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet innovant
- Immatriculées en France et/ou DROM-COM

**Start-up :**

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

**PME :**

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

## ● TÉMOIGNAGE

“ Le Diag PTI est une aide indispensable ; nous n'aurions jamais pu remplir le dossier en des délais aussi courts sans un spécialiste et notre expert nous a aidés dans l'écriture (jargon, découpage) mais aussi dans la compréhension du dossier et des attentes du jury. ”

Vincent GASTON - CEO de Airxom

# DIAG SCALE-UP

## CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE RÉALISTE, AMBITIEUSE ET DURABLE

Vous souhaitez clarifier la stratégie de croissance de votre entreprise ?

Le Diagnostic Scale-up vous apporte un regard externe expert et un accompagnement stratégique sur mesure pour structurer, positionner et déployer votre croissance. Articulé autour des facteurs clés de performance, il combine diagnostic stratégique et conseil opérationnel pour analyser vos enjeux, identifier des axes de création de valeur, et reconsidérer votre modèle économique si nécessaire.

L'objectif est de vous aider à clarifier la vision et poser les bases d'une trajectoire de croissance alignée avec vos capacités et vos ambitions.

### ● LA DÉMARCHE

**5 jours d'intervention dans un délai de 4 mois** sur les sujets suivants :

- **Marché & positionnement** : analyse ciblée marché/concurrence ; clarification de la proposition de valeur et de la différenciation
- **Offre & go-to-market** : structuration de l'offre, définition d'objectifs de croissance alignés, plan commercial pour accélérer l'adhésion client
- **Ressources & scalabilité** : priorisation des leviers, pilotage des ressources (financières/tech), feuille de route et indicateurs de suivi

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

### ● CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Mise en œuvre de prestation de marketing digital / référencement internet / SEO (cette thématique pouvant être l'un des axes d'amélioration identifiés dans le cadre du diagnostic)
- Plan de communication

### ● TARIF

- Le montant maximal du devis est de 5 000€ HT
- **Le reste à charge pour les entreprises éligibles** est de 2 500€ HT, après subvention de 50% par Bpifrance

### ● POUR QUI ?

**Start-ups** autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet innovant
- Immatriculées en France et/ou DOM-COM
- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

### ● TÉMOIGNAGE

“ Le développement d'une startup vers une PME/PMI nécessite un peu d'accompagnement stratégique, l'accompagnement par un coach expérimenté est une vraie valeur ajoutée. ”

**Laurent MALGRAS, Dirigeant de LEANCURE**

### ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance,  
Bpifrance dans votre région ou rendez-vous  
sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginfo.bpifrance.fr/produit/diagnostic-scale-up/>

# DIAG STRATÉGIE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## FAIRE ÉMERGER UNE STRATÉGIE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE PERTINENTE

Vous souhaitez faire émerger une stratégie de propriété intellectuelle pertinente au sein de votre entreprise ?

Le Diag Stratégie Propriété Intellectuelle et Valorisation des actifs immatériels vous accompagne dans l'émergence d'une stratégie de propriété intellectuelle adaptée à votre entreprise et dans l'évaluation de la valeur de vos actifs immatériels (PI et données techniques).

Il permettra à votre entreprise de structurer ses actifs immatériels (brevets, dessins et modèles, marques, logiciels, données), d'en analyser la valeur et de définir les enjeux business et financiers de leur exploitation.

### ● LA DÉMARCHÉ

3 à 10 jours d'intervention sur 3 mois pour :

- L'état des lieux des actifs immatériels existants, des actions de valorisation mises en œuvre et des enjeux de construction de ses actifs immatériels
- La formulation de recommandations concrètes sur des axes d'amélioration de la stratégie de gestion des actifs immatériels, des risques et opportunités
- Les modalités de mise en œuvre de cette stratégie PI : plans d'action, besoins financiers, réalisation opérationnelle, calendrier et délais, support interne et externe

En tant que dirigeant(e), vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution.

### ● CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- L'analyse de brevetabilité et recherche d'antériorité
- Le dépôt de brevet
- La rédaction, création ou modification de contrat ou d'avenant
- La dispense de formation

### ● TARIF

- Le montant du devis est entre 3 000€ HT et 10 000€ HT
- **Le reste à charge pour les entreprises éligibles s'élève entre 1 500€ HT et 5 000€ HT, après subvention de 50% par Bpifrance**

### ● CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance, Bpifrance dans votre région ou rendez-vous sur notre plateforme dédiée :

<https://diaginfo.bpifrance.fr/produit/diagnostic-strategie-pi/>

### ● POUR QUI ?

Start-up, PME et ETI autonomes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant aux conditions suivantes :

- Entreprises de tous les secteurs ayant un projet innovant
- Immatriculées en France et/ou DOM-COM

#### Start-up :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant moins de 8 ans d'existence

#### PME :

- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€
- Employant moins de 250 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

#### ETI :

- Réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€
- Employant maximum 2 000 ETP
- Ayant plus de 8 ans d'existence

*A l'exclusion des entreprises en difficulté selon la définition européenne*

### ● TÉMOIGNAGE

“Le Diag PI permet de faire un 360 sur la qualité de notre Propriété Intellectuelle. Il permet de détecter des faiblesses à corriger.”

Gérard GATT – Président de SAKOWIN

**PRÊTS.  
FEU.  
ACCÉLÉREZ !**

**Bpifrance**

27-31, avenue du Général Leclerc

94710 Maisons-Alfort Cedex

Tél. : 0141798000